



Frédéric PETIT
Député des français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



Paris, le 7 juillet 2020

Lettre ouverte au personnel des Etablissements D'Enseignement Français à l'étranger

J'ai souvent dit mon admiration pour les enseignants et pour les cadres du réseau de l'Enseignement Français à l'étranger ; je l'ai souvent écrit, et je continue à vous le dire lors de mes nombreuses rencontres sur le terrain.

Vous trouverez en annexe à ce courrier ma vision de l'Enseignement Français à l'Etranger à cinq ans et à dix ans, que je souhaite partager en détail avec vous.

Cette vision synthétise mes prises de position et mes actes depuis trois ans, peut-être même depuis plus de quarante ans. Je revendique qu'elle est légitime, humaniste et ambitieuse, à défaut d'être définitive ou exhaustive.

Depuis trois ans, l'enseignement français à l'étranger et les réseaux d'éducation en général sont au cœur de mon action de parlementaire. Pour trois raisons au moins : d'une part, je suis un Français à l'étranger dont les enfants ont profité à certains moments de leur parcours scolaire, de cet enseignement de qualité ; ensuite, la 7ème circonscription (Allemagne, Europe centrale, Balkans) dont je suis l'élu compte une trentaine d'établissements, des comités de gestion locaux, des parents, des enseignants pour lesquels cet enjeu est une préoccupation quotidienne ; enfin, je suis le rapporteur budgétaire sur l'ensemble de la diplomatie culturelle et d'influence, et donc sur la Subvention pour Charge de Service Public que l'Agence perçoit, et j'ai donc dû construire une vision précise de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger que j'ai la mission de contrôler.

J'effectue ce travail en toute liberté, en m'appuyant également sur mes expériences antérieures, en particulier dans le secteur social et éducatif. Je le fais dans un esprit de dialogue et de rencontres, en prenant le temps du débat, en respectant la légitimité de chacun, en acceptant les différences, en défendant mes points de vue.

Je fais ce travail en toute transparence, toutes mes prises de positions sont publiques et écrites, mes choix sont justifiés, publics et assumés.

Ma connaissance de ce réseau m'a convaincu que, comme toute structure publique ou privée au XXIème siècle, l'Agence doit faire des efforts de transparence et de redevabilité à l'égard de ses deux

plus gros promoteurs et financeurs que sont les familles et l'Etat. Beaucoup de malentendus et de conflits en seraient évités. Je sais de plus l'agence en déséquilibres dangereux depuis longtemps, et je propose des moyens d'en sortir par le haut. Cela fait aussi partie de ma mission.

Tous les établissements du réseau, quel que soit leur statut, leur histoire, respectent les lois, et assurent le service public. Le modèle des EGD, hérités de l'histoire du réseau, est un modèle utile, sans doute indispensable dans la perspective des Instituts de Formation Régionaux à l'étranger ; mais, qu'on le veuille ou non, c'est aussi un modèle limité, parfois inadapté, pour répondre aux nouveaux défis qui viennent. De nombreux exemples en témoignent.

Je constate également la présence d'acteurs éducatifs mondiaux ou régionaux de plus en plus nombreux, d'initiatives et de projets, différents mais tout aussi légitimes que l'enseignement français. Devons-nous les ignorer, les blâmer, les dénigrer et les déformer, voire les accuser ? La France, et l'Europe avec elle, a une voix spécifique à faire connaître au monde, mais le temps est fini où nous pensions avoir la vérité à quelques-uns.

Le réseau de l'enseignement français n'est pas qu'une administration centrale, c'est un réseau justement, auquel nous tenons tous. Sa réforme est nécessaire, elle pourrait à mon avis 'embarquer' tout le monde. Je serais très heureux que cette lettre soit également source d'inspiration pour toutes les parties prenantes de l'EFE. Je pense aussi bien sûr aux familles, à leurs associations gestionnaires, à leurs fédérations, qui n'ont pas la place qui, à mon avis, doit leur revenir. Elles aussi sont moteurs, non pas simplement par leurs contributions financières, mais également pour accompagner le réseau afin que celui-ci aborde le XXIème siècle avec une organisation et des outils adaptés : la décentralisation, la cogestion, et la confiance aux citoyens, la mise en réseau cohérent des compétences et des responsabilités.

Je vous souhaite une bonne lecture, et reste à votre disposition.

Très cordialement,

Frédéric Petit